



**Procès-verbal
Conseil d'établissement
24 avril 2024**

1. Accueil des membres et vérification du quorum

Secrétaire de réunion : Julie Joannis

Présences : Annie Boisvenue, Julie Joannis, Sylvia Fowler, Émilie Gauthier, Isabelle Lefrançois, Patricia Mayer, Estéban Gendron, Émilie Bond, AnyPier Guévremont, Julie Bernatchez, Caroline Gratton, Chloé Le Tourneux, Hanneke Beaulieu, Nathalie Deschambault (substitut)

Absences : Véronique Ouellet-St-Denis, Christine Gaulin-Renaud (substitut)

Le quorum est atteint, la réunion peut donc débuter à 18 h 34.

2. Mot du président

Monsieur Estéban Gendron souhaite la bienvenue.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout du point 15.2, bons coups. Ce point sera ajouté aux points récurrents aux prochaines réunions.

Il est proposé par madame Émilie Gauthier et appuyé par madame AnyPier Guévremont d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : CE-24-04-24-01

4. Suivi et adoption du procès-verbal du 27 mars 2024

Suivis effectués par madame Annie Boisvenue concernant les points 4, 6, 7 et 14.

Point 4 : la direction présente les balises concernant l'utilisation du budget du C.É. Il n'est pas possible de faire de dons.

Point 6 : Madame Annie Boisvenue n'a pas eu le temps de faire un suivi auprès de la municipalité.

Point 7 : Madame Émilie Sabourin est à la recherche de volontaires pour déplacer les boîtes des jardins pédagogiques. Madame AnyPier Guévremont va communiquer avec elle pour la recherche de bénévoles.

Madame Marie-Noël Carrier a reçu les filets de soccer. Madame AnyPier Guévremont va trouver des bénévoles pour l'installation.

Point 14 : La visite de LJP a été repoussée au 26 avril 2024.



Il est proposé par madame Caroline Gratton et appuyé par madame Émilie Gauthier d'adopter le procès-verbal du 27 mars 2024.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : CE-24-04-24-02

5. Parole au public
Aucun public.
6. Comité de parents
Monsieur Estéban Gendron mentionne que la présidente du comité a donné sa démission.
7. OPP
Madame AnyPier Guévremont annonce qu'elle aura plus de temps d'ici la fin de l'année. Madame Annie Boisvenue lui annonce qu'elle la contactera sous peu concernant un comité à venir pour les activités du 21 juin 2024.
8. Rapport financier en date du 11 avril 2024
Madame Marie-Noël Carrier annonce que nous avons gagné un projet au niveau régional pour un projet OseEntreprendre.

Madame Annie Boisvenue présente le budget à jour. Nous n'avons toujours pas reçu de nouvelle concernant la demande de subvention pour l'aménagement de la cour d'école de J.-M.-Robert. Concernant le budget « À l'École on bouge », la directrice mentionne que chacune des bâtisses aura 2 500 \$ à dépenser pour l'achat de matériel de sport.

Il reste beaucoup de sous dans le plan de rattrapage et les membres du personnel de soutien et du corps enseignant pourront faire plus de tutorat et de coenseignement. Madame AnyPier Guévremont mentionne qu'elle est disponible pour du coenseignement.
9. Bilan des frais chargés aux parents 2023-2024
Madame la directrice présente un comparatif de nos frais chargés aux parents versus les frais des autres écoles.
10. Projet éducatif
Madame Annie Boisvenue présente le document point par point. Des discussions ont lieu pour modifier certaines formulations au point 10 du document afin d'uniformiser le texte.

Madame Hanneke Beaulieu constate que, dans le mot de la direction, il est mentionné la collaboration des parents, mais que rien par la suite ne fait référence à cette collaboration dans le texte. La directrice va rajouter un paragraphe mentionnant la participation des parents à l'OPP et diverses activités.

La prochaine étape est de compléter le plan d'action qui démontrera les moyens pris pour atteindre les objectifs du projet éducatif. Ce plan appartiendra à l'école et sera régit de façon interne. Il sera revu annuellement pour améliorer les moyens mis en place. Monsieur Estéban Gendron mentionne qu'il voudrait voir des exemples de moyens lorsque le document sera complété.

Comme il y a des modifications à apporter au texte, madame la directrice procédera à la correction et soumettra le document pour approbation par courriel aux membres le 25 avril 2024. La résolution ci-dessous est donc soumise suite à la réception de ce courriel.

Attendu que l'article 74 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) prévoit que le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite éducative ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert;

Attendu que sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, le conseil d'établissement est responsable d'adopter le projet éducatif de l'école, de voir à sa réalisation et de procéder à son évaluation selon la périodicité prévue;

Attendu que le projet éducatif proposé a été élaboré de concert avec les différents acteurs intéressés par l'école avec la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école, ainsi que des représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

Attendu la recommandation formulée par la direction de l'école ;

Il est proposé par madame Isabelle Lefrançois et appuyé par madame Émilie Bond

QUE le conseil d'établissement adopte le projet éducatif de l'école avec les modifications apportées et transmise par courriel le 25 avril 2024. La mise en page officielle du CSSCV est à venir.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : CE-24-04-24-08

11. Options arts plastiques/musique au secondaire

Selon les maquettes de cours reçues jusqu'à présent, il y aurait 4 inscriptions en musique sur 26 élèves pour le secondaire 1 et 10 inscriptions en musique sur 21 élèves pour le secondaire 2.



Il a été décidé d'ouvrir l'affichage de poste en enseignement de la musique et s'il est comblé, les derniers élèves à avoir remis leur choix en arts plastiques seront placés en musique afin d'équilibrer les groupes.

Vote à l'unanimité pour conserver la musique.

Il est proposé par madame Isabelle Lefrançois et appuyé par madame Nathalie Deschambault de conserver la musique et d'ouvrir l'affichage de poste en enseignement de la musique ainsi que de transférer quelques élèves des arts plastiques en musique afin d'équilibrer les groupes.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION : CE-24-04-24-03

12. Date de l'assemblée générale annuelle 2024-2025
La date choisie est le jeudi 12 septembre 2024 à 19 h 15.

Attendu que l'article 47 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)* prévoit que chaque année, au cours de la période débutant le premier jour du calendrier scolaire et se terminant le dernier jour du mois de septembre, le président du conseil d'établissement ou, à défaut, le directeur de l'école, convoque, par écrit, les parents des élèves fréquentant l'école à une assemblée pour qu'ils élisent leurs représentants au conseil d'établissement;

Attendu que la convocation doit être transmise au moins quatre jours avant la tenue de l'assemblée;

Il est proposé par madame AnyPier Guévremont et appuyé par madame Marie-Noël Carrier

QUE l'assemblée générale de parents de l'école Providence/J.-M.-Robert pour l'année scolaire 2024-2025 soit tenue le 12 septembre 2024 à 19 h 15.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION : CE-24-04-24-04

13. Service de garde
Des petits changements à la régie interne sont à venir.

14. Activités à approuver
Présentation des activités par la direction.
1. Jeunes en santé (3^e cycle)
 2. Dodo à l'école (Marie-Noël C. et Nathalie)

3. Mandala mosaïque au secondaire (secondaire)
4. Visite au Manoir Papineau (4^e année)
5. Musée Canadien de l'Histoire (Marie et Any-Claude)

Il est proposé par madame Julie Joanisse et appuyé par madame Caroline Gratton d'approuver les activités telles que proposées.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : CE-24-04-24-05

15. Divers

15.1. Cantine pour tous 2024-2025

Malgré le fait que le service est de moins bonne qualité comparativement au début de l'année, il est décidé de renouveler le service l'an prochain, car il est profitable pour les familles dans le besoin.

Il est proposé par madame Nathalie Deschambault et appuyé par madame Patricia Mayer d'approuver le renouvellement du service de la Cantine pour tous l'an prochain.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : CE-24-04-24-06

15.2. Bons coups

Madame Caroline Gratton félicite l'école pour avoir gagné le concours régional du défi OseEntreprendre pour le projet des asclépiades (papillons). Elle nous félicite également pour le projet de mosaïque au primaire.

Madame Annie Boisvenue mentionne la bonne collaboration de l'équipe-école et félicite également les parents impliqués dans le C.É.

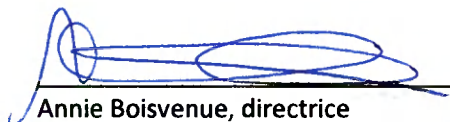
16. Levée de la séance

Il est proposé par madame Sylvia Fowler et appuyé par monsieur Estéban Gendron de lever la séance à 20 h 38.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : CE-24-04-24-07


Estéban Gendron, président


Annie Boisvenue, directrice